

## La forêt de Carnoët : un conservatoire archéologique

Yvan PAILLER\*, Clément NICOLAS\*, Yvan MALIGORNE\*

Les 752 ha de la forêt de Carnoët recèlent un riche patrimoine archéologique dont la datation s'échelonne entre le Néolithique et la période contemporaine. Certaines des composantes de ce patrimoine revêtent un caractère monumental et spectaculaire, quand d'autres sont plus discrètes et ne peuvent être distinguées que par un œil exercé. Si de nombreuses traces d'occupations anciennes doivent être préservées sous l'humus de la forêt et restent indétectables par les archéologues, il en est d'autres, en effet, qui sont parfaitement visibles dans le paysage. Il s'agit des structures en élévation (talus, enceintes, tumulus, etc.)<sup>1</sup>. Malheureusement beaucoup de ces structures sont, en l'absence de sondage ou de fouille livrant du mobilier archéologique datant, difficilement attribuables à une période précise. Cela tient aussi au fait qu'il n'est pas évident de relier ces vestiges à des sites fouillés et bien datés. Selon toute vraisemblance, ces sites sont antérieurs à la mise en place de la forêt ducale au XII<sup>e</sup> siècle qui a en quelque sorte « fossilisé » le paysage.

Pour les périodes qui nous occupent, Préhistoire, Protohistoire et Antiquité, une forêt qui n'est apparue qu'au Moyen Âge ne constitue pas en

---

\* INRAP Grand Ouest, Centre archéologique de Cesson-Sévigné. UMR 8215 Trajectoires.  
- UMR 6554 LETG - Géomer. yvan.pailler@inrap.fr.  
UMR 8215 Trajectoires. clement.nicolas@mae.u-paris10.fr.  
UBO-CRBC (EA 4451-UMS 3554). yvan.maligorne@yahoo.fr.

1. D. PAULET, « Talutages en forêt de Carnoët : premières investigations », *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie*, 33, 2005, p. 109-114 ; C. DARDIGNAC, Y. LE JEUNE, V.-E. LEROUX, *Rapport de prospection archéologique. Forêt domaniale de Carnoët (Finistère, communes de Quimperlé et Clohars-Carnoët)*, Direction générale de l'Office national des forêts, Service régional de l'archéologie, Conseil général du Finistère, 2007, 83 p.

soi un territoire d'enquête réellement opératoire, il faut en être conscient, et l'exercice que les organisateurs de cette rencontre nous ont proposé – et auquel nous nous soumettons de bon gré – nous oblige à couper un peu artificiellement les vestiges d'un contexte plus large, qui aurait été plus pertinent. Nous n'entendons donc pas dresser ici un bilan de l'occupation de cet espace durant les différentes périodes pré-médiévales, mais simplement montrer en quoi la forêt a constitué un remarquable conservatoire archéologique, conservatoire qui impose aussi des contraintes fortes. Pour cela, nous dresserons un bilan rapide, nous arrétant seulement sur les quelques structures mieux documentées.

Avant de passer en revue, selon un ordre chronologique, les structures archéologiques identifiées dans la forêt, il importe de rappeler que les archéologues se sont depuis longtemps intéressés à cet espace. Dès 1843, des fouilles sont conduites sur le tumulus de l'âge du Bronze de Lothéa, et, en 1875, René-François Le Men signale les vestiges romains de l'allée des Grands Buis – autant d'exemples que nous évoquerons. Mais il faut attendre une période très récente pour que les recherches prennent un tour plus systématique, avec des prospections conduites par Roger Bertrand entre 1993 et 2001. La connaissance des vestiges archéologiques de la forêt a surtout bénéficié de l'intérêt pour l'histoire et des qualités d'observation d'Yvan Bertali, agent patrimonial de l'Office national des forêts, qui a personnellement identifié de nombreux sites. Ce sont essentiellement ses observations que récole et synthétise un *Rapport de prospection archéologique* établi en 2007 par Cécile Dardignac, Yann Le Jeune et Valérie-Emma Le Roux<sup>2</sup>, rapport sur lequel nous nous appuierons très largement.

Vingt-cinq structures archéologiques sont identifiées dans la forêt ; le chiffre n'a en soi guère de signification, en ce qu'il recouvre des données très diverses, qui vont de la modeste stèle de l'âge du Fer, signalant une tombe ou une petite nécropole, à la vaste enceinte terroyée ou au bâtiment thermal d'une *villa* romaine. Nous écartons de cet inventaire les cinq structures assurément postérieures à l'Antiquité : le château médiéval, les trois ports et le pont-digue. Douze occurrences relèvent assurément de notre propos, mais avant de les examiner, il faut dire un mot des structures non datées que sont les enceintes. Treize sont reconnues : aucune n'a été fouillée ni n'a seulement fait l'objet de sondages ; deux ont livré des indices chronologiques sous forme de tessons médiévaux ou modernes qui ne nous renseignent évidemment que sur une phase d'occupation et pas sur la formation de ces systèmes, qui sont attestés dès le Néolithique et l'âge du

---

2. C. DARDIGNAC, Y. LE JEUNE, V.-E. LEROUX, *op. cit.*, 2007.

Bronze, et dont le nombre croît considérablement au second âge du Fer puis au Moyen Âge.

## Le Néolithique

La Préhistoire et la Protohistoire ancienne sont assez mal représentées en forêt de Carnoët, ce qui s'explique aisément par la présence d'un couvert forestier qui empêche pratiquement toute découverte de mobilier en surface. Bien qu'en marge du secteur qui nous occupe, on peut mentionner la découverte d'une petite série d'objets néolithiques effectuée lors de dragages de la Laïta entre Quimperlé et Le Pouldu<sup>3</sup>. Une céramique attribuable au Néolithique moyen (autour de 4000 av. n. è.) permet d'attester une présence humaine ancienne sur les bords de la Laïta et deux gaines d'outils en bois de cerf indiquent que le secteur est toujours occupé au Néolithique récent, soit dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire.

Pour le Néolithique et, plus précisément la fin de cette période, on peut signaler les vestiges d'une sépulture mégalithique, parfois appelée dolmen de la Colonne à Toulfoën (fig. 1, n° 1, et fig. 2, n° 1 et 2). Sur le terrain, sont encore visibles deux lignes parallèles de blocs plantés, fermées perpendiculairement au nord-ouest par une dalle. La largeur du monument est de 2 m au maximum et sa longueur conservée de 4,85 m : il pourrait s'agir des ultimes vestiges d'une allée couverte. Ce monument viendrait donc combler une zone de plus faible densité avant la forte concentration d'allées couvertes mise en évidence plus à l'ouest, entre Concarneau et Moëlan-sur-Mer<sup>4</sup>.

Trois pierres dressées sont recensées dans la forêt de Carnoët. La première est le menhir de Lothéa ou de La Colonne, bloc dressé de granite d'1,80 m de hauteur qui se trouve à quelques mètres de la sépulture mégalithique mentionnée plus haut (fig. 1, n° 1, et fig. 2, n° 3). La deuxième est le menhir nommé « Le Royal » ; de dimensions modestes, il ne mesure que 0,90 m de hauteur hors sol pour 0,80 m de largeur à la base (fig. 1, n° 2,

---

3. C.-T. LE ROUX, « Bretagne », *Gallia Préhistoire*, 26, 2, 1983, p. 309-333. Voir, dans ce volume, l'article d'Y. Pailler et C. Nicolas.

4. J. L'HELGOUACH, *Les sépultures mégalithiques en Armorique (dolmens à couloir et allées couvertes)*, Rennes, 1965 ; Y. BELLANCOURT et les élèves du Club Préhistoire, *Préhistoire au Pays de Quimperlé*, Collège de La Villemarqué, Quimperlé, 1991 ; Y. SPARFEL, Y. PAILLER, *Pré-inventaire des monuments du Néolithique et de l'âge du Bronze dans l'arrondissement de Quimper, autorisation préfectorale n° 2010-209, rapport de prospection thématique*, SRA Bretagne, Rennes, 2011, 3 vol.

et fig. 2, n° 4). La troisième est le menhir dit de Toulfoën, il s'agit d'un bloc couché qui fut dressé en 1957<sup>5</sup>, dont l'ancienneté est discutable.

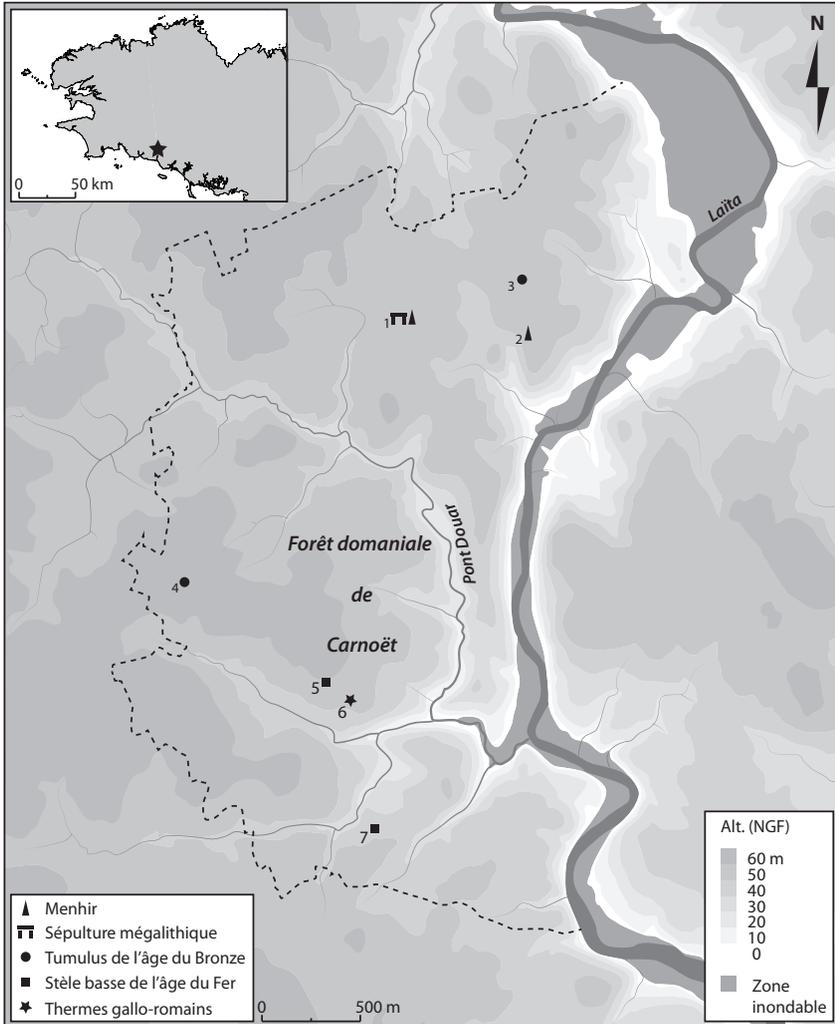


Fig. 1 : La forêt de Carnoët : localisation des vestiges préhistoriques, protohistoriques et antiques (carte C. Nicolas).

N° 1 : sépulture mégalithique ruinée et menhir de la Colonne à Toulfoën, Quimperlé ; n° 2 : menhir « Le Royal », Quimperlé ; n° 3 : tumulus de Lothéa, Quimperlé ; n° 4 : tumulus de Kerivoalen/Kerquilven, Quimperlé ; n° 5 : stèle des Grands Buis, Quimperlé ; n° 6 : therms gallo-romains des Grands Buis, Quimperlé ; n° 7 : stèle, Clohars-Carnoët.

5. P.-R. GIOT, *Aimer la Bretagne des mégalithes*, Rennes, 1995.

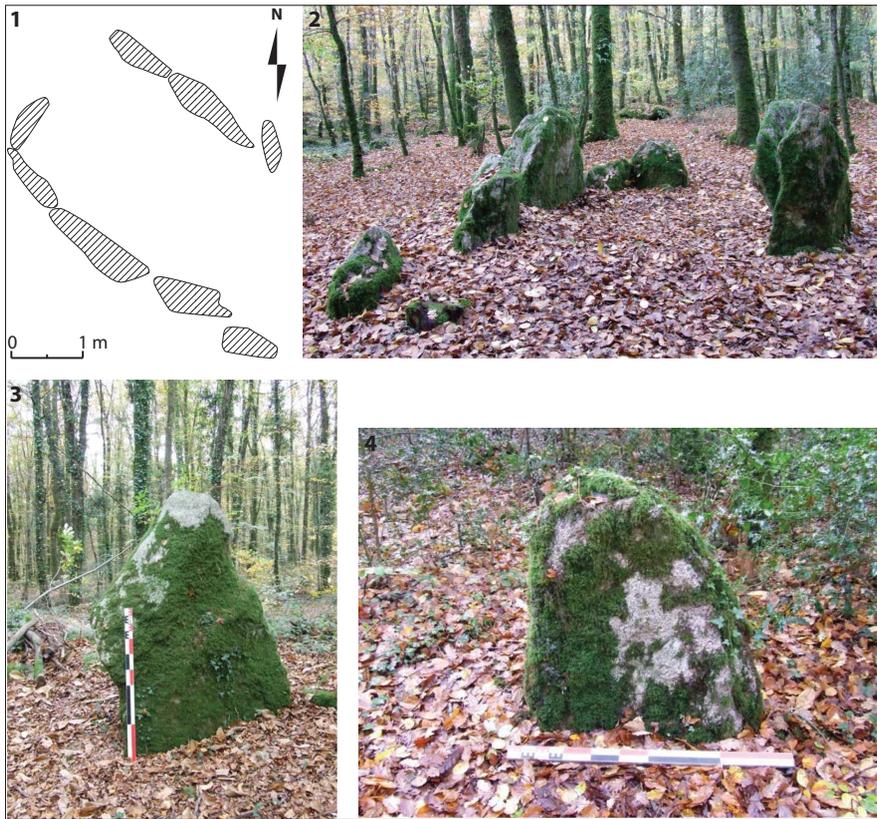


Fig. 2 : Les monuments mégalithiques de la forêt de Carnoët.

N° 1 et 2 : plan et vue de la sépulture mégalithique ruinée de la Colonne à Toulfoën ; n° 3 : menhir de la Colonne à Toulfoën ; n° 4 : menhir Le Royal. N° 1 : d'après Bellancourt, 1991 ; n° 2 à 4 : d'après Dardignac *et al.*, 2007.

## Entre Campaniforme et âge du Bronze ancien : le tumulus de Lothéa

Le 14 août 1843, Arthur Boutarel, inspecteur des forêts de Lorient, entreprend la fouille du tumulus de Lothéa<sup>6</sup> situé dans la forêt de Carnoët. Cette fouille s'inscrit dans le mouvement romantique et celtique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui voit le développement des

6. Nous invitons les lecteurs qui souhaiteraient une analyse plus détaillée de la fouille du tumulus de Lothéa à se rapporter à l'article suivant : C. NICOLAS, Y. PAILLER, P. STÉPHAN, H. GANDOIS, « Les reliques de Lothéa (Quimperlé, Finistère) : une tombe aux connexions atlantiques entre Campaniforme et Âge du Bronze ancien », *Gallia Préhistoire*, 55, 2013, p. 181-227.

premières fouilles archéologiques<sup>7</sup>. Elle est exceptionnelle à plusieurs titres : une fouille en tranchées (au lieu du traditionnel « puits » de fouilles) ; l'encouragement de l'État aux opérations ; le dépôt rapide des collections dans un musée national ; un fort retentissement en France et outre-Manche ; surtout, un riche mobilier funéraire, dont plusieurs objets sont uniques en Bretagne. Seuls des comptes rendus indirects firent état de cette découverte, à une époque où les sociétés savantes en Bretagne en étaient à leurs balbutiements. Dès septembre 1844, l'archéologue britannique J. W. Lukis visite le tumulus de Lothéa et y réalise une série de croquis inédits, témoignages rares de l'état du monument un an après la fouille (fig. 3). De Fréminville est l'un des premiers à se faire l'écho de cette découverte dans une publication : « *À peu de distance de Quimperlé, du côté du midi, s'étend, en allant vers la mer, la forêt de Carnoët, aujourd'hui l'une des plus considérables du Finistère. On y trouve une tombelle (tumulus) d'une élévation remarquable. [...] Une fouille a été récemment exécutée dans la tombelle de Carnoët. On y a trouvé, enfermés entre des pierres plates, des colliers et des anneaux d'or massif, des pointes de flèche en silex, des garnitures de lances en argent, ce qui ferait présumer que ce tumulus était la sépulture de quelque chef celte d'une certaine importance*<sup>8</sup>. » Par la suite, plusieurs générations d'archéologues ont cherché à préciser la nature de ce monument et le résultat de la fouille<sup>9</sup>. Récemment, la découverte de la relation de fouilles inédite de d'A. Boutarel a permis de réviser le dossier<sup>10</sup>. En effet, la fouille fit l'objet d'un rapport à la Commission des Monuments historiques, présidée par Prosper Mérimée, qui en retour finança la fouille d'un second tumulus dans la forêt de Carnoët, près du hameau de Kerivoalen (Quimperlé)<sup>11</sup>.

---

7. Pour un historique de la question, voir C. CHAIGNEAU, « Avec les antiquaires, les monuments mégalithiques passent du statut d'objets littéraires à celui d'objets d'étude scientifique », dans Y. Sparfel, Y. Pailler (dir.), *Les mégalithes de l'arrondissement de Brest, Saint-Malo et Rennes, Centre régional d'Archéologie d'Alet et Institut culturel de Bretagne* (Coll. Patrimoine archéologique de Bretagne), 2010, p. 15-17.

8. C.-P. DE LA POIX, dit Chevalier DE FRÉMINVILLE, *Le guide du voyageur dans le département du Finistère*, 2<sup>e</sup> édition, Brest, Imprimerie de Ch. Le Blois, 1845, p. 9-10.

9. A. DU CHATELLIER, « Tumulus de la forêt de Carnoët », *Bulletin monumental*, 10, 1844, p. 229-230 ; Chevalier DE FRÉMINVILLE, *op. cit.*, 1845 ; I. TAYLOR, C. NODIER, A. DE CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Bretagne*, Paris, éd. Didot, 1846 ; R.-F. LE MEN, « Fouilles d'un tumulus dans la forêt de Carnoët, commune de Quimperlé (Finistère) », *Revue archéologique*, 17, 1868, p. 364-368 ; J. BRIARD, J.-P. MOHEN, « Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère) », *Antiquités nationales*, 6, 1974, p. 46-60.

10. C. NICOLAS, Y. PAILLER, P. STÉPHAN, H. GANDOIS, *op. cit.*, 2013.

11. Le tumulus de Kerivoalen est localisé parfois près de Kerquilven mais ce lieu-dit est situé dans la commune de Clohars-Carnoët.

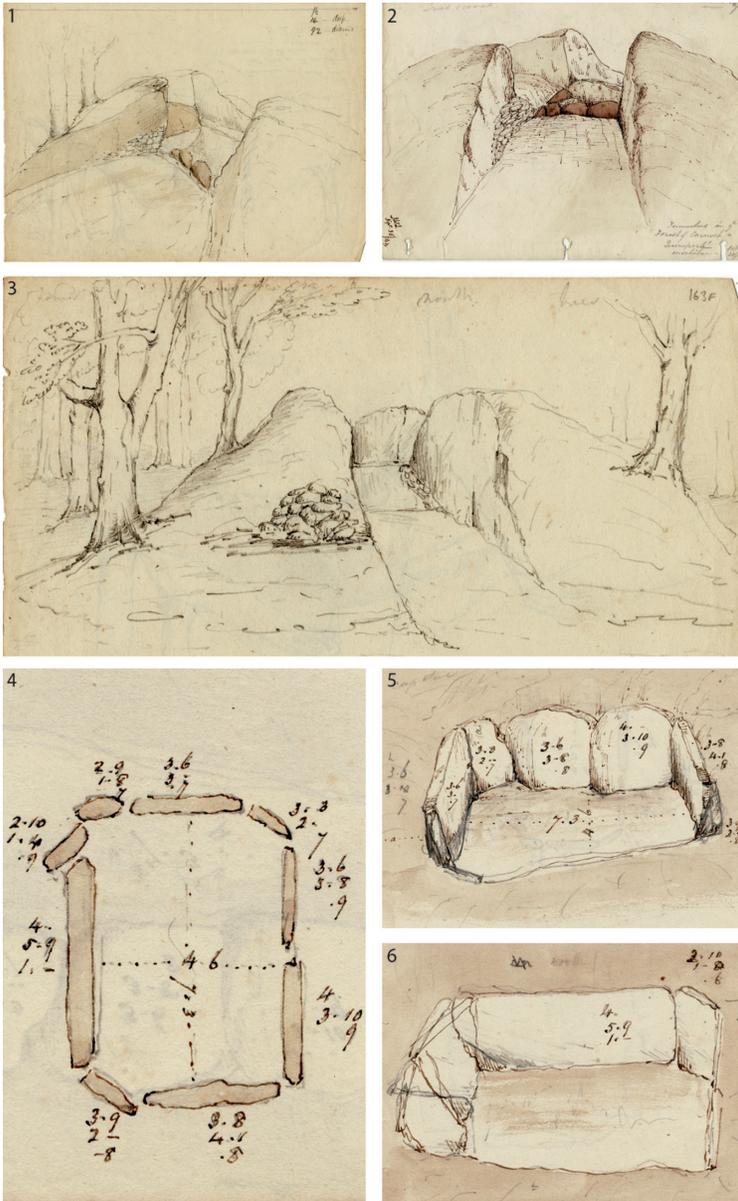


Fig. 3 : Plan et vues du tumulus de Lothéa par J. W. Lukis en septembre 1844.

N° 1 à 3 : différentes vues du tumulus, indiquant un diamètre de 28 m pour une hauteur de 4,25 m et montrant l'état du terre peu de temps après la fouille. Les parois des tranchées paraissent bien à l'aplomb et la fouille semble s'être arrêtée au niveau du coffre ou un peu au-dessus. Sur le rebord de la tranchée, se trouve un tas de pierres, vraisemblablement issues du cairn (n° 3) ; n° 4 : plan du coffre ; n° 5 : vue du coffre depuis le nord ; n° 6 : vue du coffre depuis le sud. D'après J. W. Lukis, archives, Guernsey Museum & Art Gallery, n° 7634.163f.

La relation de fouilles d'A. Boutarel donne la liste exacte du mobilier trouvé dans la tombe de Lothéa, corroborée par différents documents. Elle permet de distinguer les objets provenant de la tombe de ceux qui lui furent attribuées à tort par la suite. Dès février 1844, le mobilier archéologique de Lothéa entre dans les collections du musée de Cluny à Paris. Plus tard, il est transféré au musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye, à l'exception de la chaîne en or. Plusieurs objets ont depuis disparu : deux morceaux d'une arme et une baguette en alliage cuivreux, une chaîne à spirales en argent, sept flèches en silex, un galet de quartzite, ainsi qu'une hache en alliage cuivreux, sans doute subtilisée au moment de la découverte<sup>12</sup>.

Le tumulus de Lothéa occupe une position remarquable, formant le sommet d'une colline s'élevant à 58 m (NGF) de hauteur et dominant une boucle de la Laïta (fig. 1, n° 1). Il n'est pas isolé dans son environnement et appartient à une petite concentration de coffres mégalithiques et de tumulus, attribuables au Néolithique final (2800-2500 av. n.è.), au Campaniforme (2500-2150 av. n.è.) ou à l'âge du Bronze ancien (2150-1600 av. n.è.). Au Campaniforme, une grande partie des monuments mégalithiques est toujours en fonctionnement : réutilisation de tombes à couloir du Néolithique moyen et d'allées couvertes du Néolithique récent/final. La présence de gisements riches en cassitérite<sup>13</sup> et d'un cours d'eau navigable pourrait expliquer cette concentration de tombes de l'âge du Bronze ancien autour du fleuve côtier de la Laïta.

Le tumulus de Lothéa porte encore les stigmates de la fouille de 1843 sous la forme de deux grandes tranchées de 3 à 4 m de largeur (fig. 3 à 5). Le tumulus, en incluant les déblais de fouilles, a un volume de 1 580 ± 32 m<sup>3</sup>. Il devait mesurer à l'origine environ 26 m de diamètre pour 4 m de hauteur. Le caveau est constitué de neuf pierres de chant en orthogneiss local (fig. 3 et 5). Il est orienté est-ouest et mesure 2,5 m de long, 2 m de large et 1,45 m de hauteur. La dalle de couverture, aujourd'hui cassée, mesurait 2,2 m de longueur, 1,8 m de largeur et 0,45 m d'épaisseur. Un cairn entourait et recouvrait le coffre. Partiellement visible en coupe, il est composé de petits blocs de 15 à 20 cm. Le cairn mesure environ 1,7 m de hauteur pour un minimum de 8 m de diamètre – soit l'un des plus massifs de Bretagne avec ceux de Kervini (Poullan-sur-Mer, Finistère) ou de La Motta (Lannion, Côtes-d'Armor). Le reste du tertre est constitué d'une couche homogène de terre jaune argilo-limoneuse.

---

12. R.-F. LE MEN, *op. cit.*, 1868.

13. J. GUIGUES, « Les minéraux alluvionnaires de Basse-Bretagne », *Penn ar Bed*, 60, 1970, p. 239-248.

Le tumulus de Kerivoalen, mieux conservé, apparaît moins étalé et plus petit que celui de Lothéa. Il mesure 19 m de diamètre et 1,7 m de hauteur (fig. 1, n° 4, et fig. 4). Il est également entaillé de deux tranchées nord-sud et est-ouest, signature du passage d'A. Boutarel. La fouille de ce tumulus n'a révélé aucune structure interne et a livré très peu de mobilier, mis à part quelques tessons et des charbons provenant des terres du tumulus<sup>14</sup>.



Fig. 4 : Différentes vues des tumulus de Lothéa et de Kerivoalen (clichés C. Nicolas).  
N° 1 : tumulus de Lothéa, vue nord-est du tumulus ; n° 2 : tumulus de Kerivoalen, vue est ; n° 3 : tumulus de Lothéa, vue du coffre et de la tranchée nord ; n° 4 : tumulus de Lothéa, vue du coffre depuis le nord.

La tombe de Lothéa a révélé plusieurs objets attribuables à des périodes allant du Néolithique final à l'âge du Bronze ancien :

- Quatre poignards en cuivre arsénié, décorés d'un à trois filets parallèles aux bords (fig. 6 et fig. 7, n° 1 à 4). L'arsenic, ajouté volontairement ou non, a probablement contribué à la préservation du métal. Les trois grandes lames (fig. 7, n°s 1 à 3) sont de type Quimperlé, tandis que la quatrième (fig. 7, n° 4) est de type Trévère<sup>15</sup>. Le type Quimperlé est réputé comme l'un des plus anciens poignards de type

14. C. NICOLAS, Y. PAILLER, P. STÉPHAN, H. GANDOIS, *op. cit.*, 2013.

15. S. NEEDHAM, «Power pulses across a cultural divide : cosmologically driven acquisition between Armorica and Wessex», *Proceedings of the prehistoric Society*, 66, p. 151-207.

armoricain. Le cuivre arsénié des poignards de Lothéa confirme leur ancienneté, puisqu'il est utilisé en Europe atlantique au Campaniforme et aux débuts de l'âge du Bronze ancien<sup>16</sup>.

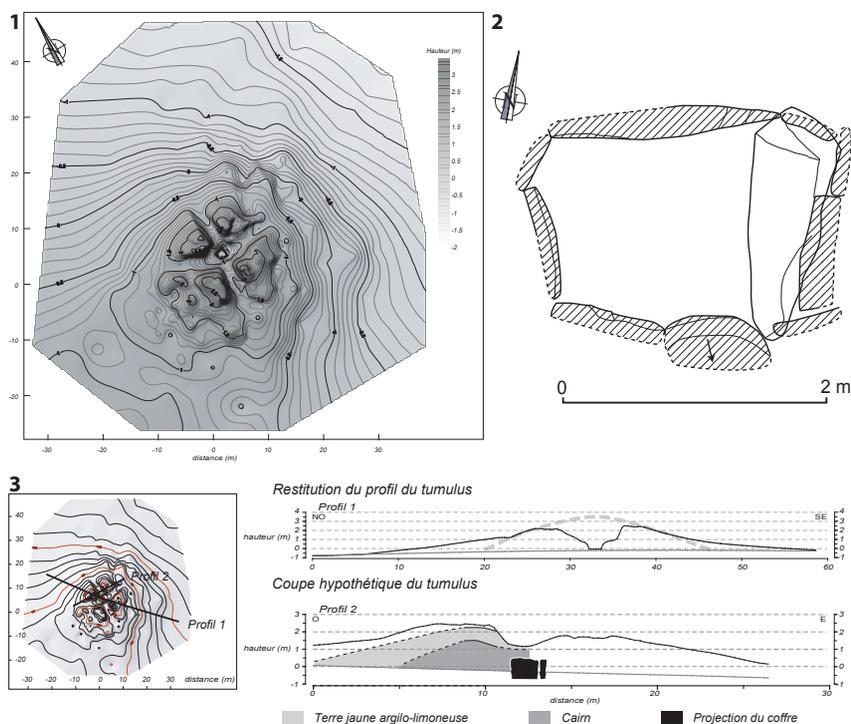


Fig. 5 : Relevé et plan du tumulus de Lothéa.

N° 1 : relevé topographique du tumulus de Lothéa, relevé P. Stephan, T. Kervern ; n° 2 : plan du coffre mégalithique, relevé C. Nicolas, Y. Sparfel, Y. Guéguen ; n° 3 : profil et coupe hypothétique du tumulus, DAO P. Stephan, C. Nicolas.

– Un talon en bronze (fig. 6 et fig. 7, n° 5). Il a probablement été obtenu par le procédé de la fonte à la cire perdue, attesté à l'âge du Bronze ancien<sup>17</sup>. Il est orné par des incisions en arêtes de poisson

16. J. BRIARD, J.-J. BOURHIS, M. VAN SCHOOR, « La paléoméallurgie campaniforme du Portugal. Nouvelles données sur ses compositions métalliques et ses relations atlantiques », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, 1998, p. 393-402 ; H. GANDOIS, « L'adoption du bronze à l'étain en France », *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 8, 2011, p. 73-74.

17. S. SCHWENZER, « Vollgriffdolche der frühen Bronzezeit in der Schweiz: Statussymbole und Zeugnisse gusstechnischen Könnens », *Helvetica archaeologica*, 159/160, 2009, p. 66-96.

sous l'embouchure et au niveau d'un léger renflement médian. Un cercle en pointillés en creux vient souligner deux perforations. Le taux d'étain (13,2%) de ce talon apparaît anormalement élevé et il n'est pas à exclure que cet objet ne provienne pas de la tombe de Lothéa (objet intrusif, mélange de collections ?).

- Une « baguette en cuivre » (fig. 7, n° 6) qui pourrait correspondre à un lingot<sup>18</sup>.
- Une « hache en bronze » à légers rebords (fig. 7, n° 7). Ce type de hache est communément trouvé dans les tumulus bretons de l'âge du Bronze ancien<sup>19</sup>. Toutefois, il n'est pas parfaitement assuré que cette hache provienne de la tombe de Lothéa<sup>20</sup>.
- Une chaîne à spirales en or<sup>21</sup>.
- Une chaîne à spirales en argent (fig. 8, n° 2).
- Sept pointes de flèches en silex à pédoncule appointé et ailerons équarris (fig. 8, n° 5 à 7). Ce type de flèche est connu en Bretagne dans des contextes campaniformes et Bronze ancien<sup>22</sup>.
- Un brassard d'archer à quatre trous en schiste pourpre (fig. 6 et fig. 8, n° 3). Le brassard d'archer de Lothéa est un des rares de Bretagne à présenter quatre perforations<sup>23</sup>.
- Une hachette-pendeloque en jadéite du Mont-Viso en Italie<sup>24</sup> (fig. 6

- 
18. J.-Y. TINEVEZ, « Le mobilier du nouveau cimetière », dans C.-T. Le Roux (dir.), *Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan). Le long tumulus d'Er Grah dans son environnement*, Paris, CNRS éditions (Suppl. à *Gallia Préhistoire*, 38), 2007, p. 153-161 ; J.-P. LE BIHAN, J.-F. VILLARD, *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Quessant. Tome 2, l'habitat de Mez Notariou, des origines à l'âge du Bronze*, Saint-Thonan, 2010.
  19. J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique* (Coll. L'Âge du Bronze en France, 3), Picard, 1984.
  20. R.-F. LE MEN, *op. cit.*, 1868.
  21. C. ÉLUÈRE, « L'orfèvrerie pré-romaine au musée de Cluny », *La Revue du Louvre et des Musées de France*, 36, 2, 1986, fig. 6 et fig. 8, n° 1.
  22. C. NICOLAS, *Symboles de pouvoir au temps de Stonehenge : les productions d'armatures de prestige de la Bretagne au Danemark (2500-1700 av. J.-C.)*, thèse de doctorat inédite, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 2 vol., 1054 p.
  23. R.-F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère (époque celtique) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 4, 1877, p. 85-135 ; F. TREINEN, « Les poteries campaniformes en France », *Gallia Préhistoire*, 13, 1, 1970, p. 53-107 et 2, p. 263-332 ; C. NICOLAS, *op. cit.*, 2013.
  24. P. PÉTREQUIN, M. ERRERA, M. ROSSY, avec la coll. de C. D'AMICO, M. GHEDINI, « Viso ou Beigua : approche pétrographique du référentiel des "jades alpins" », dans P. Pétrequin, S. Cassen, M. Errera, L. Klassen, A. Sheridan, A.-M. Pétrequin (dir.), *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. Ve au IVe millénaires av. J.-C.*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Coll. Les Cahiers de la MSHE Ledoux), 2012, p. 292-419.

et fig. 8, n° 4). Elle peut dater du Néolithique final et avoir subi un refaçonnage au Campaniforme ou à l'âge du Bronze ancien.  
– Un galet de quartzite sans trace d'utilisation<sup>25</sup>.



Fig. 6 : Photographies du mobilier du tumulus de Lothéa conservé au musée d'Archéologie nationale et au musée de Cluny (clichés C. Nicolas).

Le mobilier découvert à Lothéa permet de situer la tombe entre le Campaniforme et l'âge du Bronze ancien<sup>26</sup>. C'est à cette époque que l'on observe le retour à des monuments funéraires individuels, architecture peu

---

25. J. BRIARD, J.-P. MOHEN, « Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère) », *Antiquités nationales*, 6, 1974, p. 46-60.

26. C. NICOLAS, Y. PAILLER, P. STÉPHAN, H. GANDOIS, *op. cit.*, 2013.

ou pas usitée depuis le Néolithique moyen I<sup>27</sup>, à l'exception de deux cas possibles attribuables au Néolithique final<sup>28</sup>.

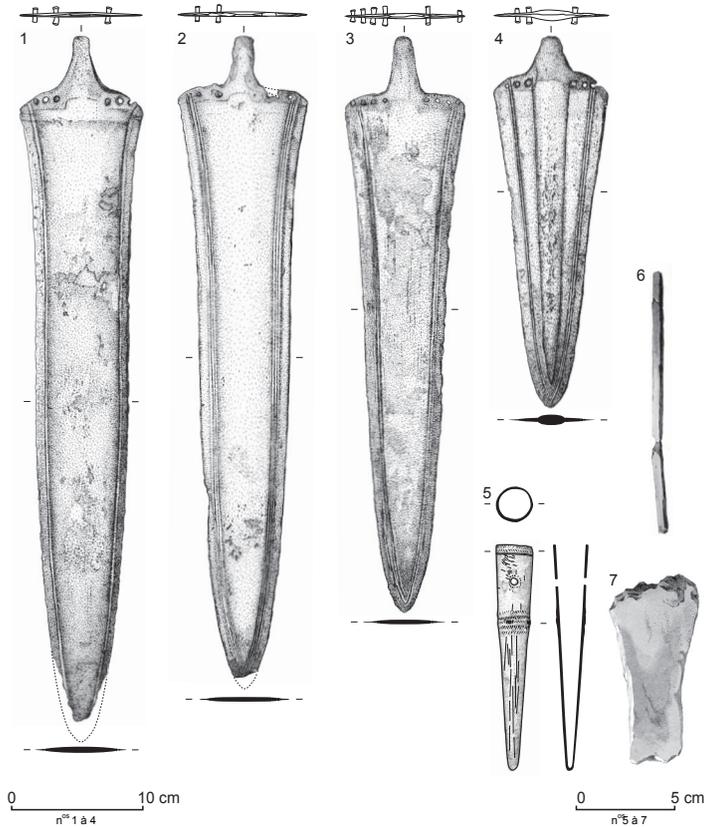


Fig. 7 : Dessins des armes et objets en alliage cuivreux du tumulus de Lothéa.  
 N° 1 à 4 : poignards en cuivre arsénié ; n° 5 : talon en bronze ; n° 6 : baguette en alliage  
 cuivreux (lingot ?) ; n° 7 : hache à légers rebords en alliage cuivreux. N° 1 à 5 : dessins  
 C. Nicolas ; n° 6 et 7 : d'après Taylor *et al.*, 1846.

27. C. BOUJOT, S. CASSEN, « Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale », dans C.-T. Le Roux (dir.), *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme, actes du 17<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 29-31 octobre 1990*, Rennes, Revue archéologique de l'Ouest (Suppl. à la Revue archéologique de l'Ouest, 5), 1992, p. 195-211.
28. P.-R. GIOT, J. COGNÉ, « Étude pétrographique des haches polies de Bretagne, IV- Les haches de combat en métahornblendite », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 52, 1955, p. 401-409 ; Z. LE ROUZIC, « Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac. L'arrondissement de Lorient », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 92, 1965, p. 3-88.

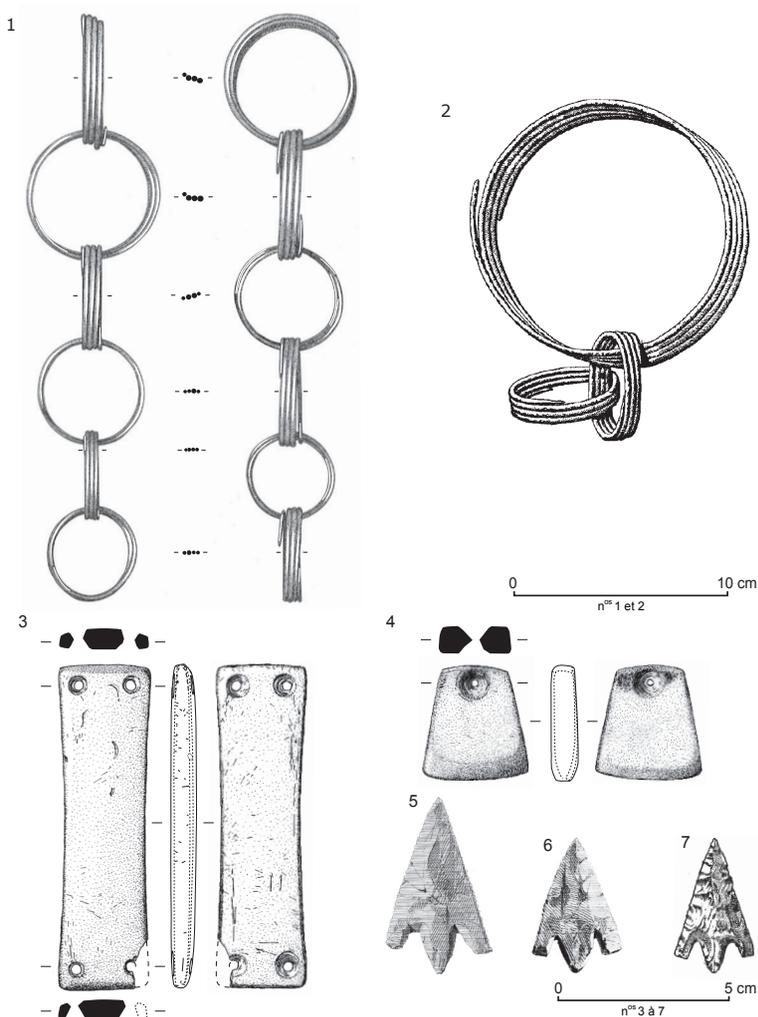


Fig. 8 : Parures en or et objets en pierre du tumulus de Lothéa.

N° 1 : chaîne de spirales en or ; n° 2 : chaîne de spirales en argent ; n° 3 : brassard en schiste pourpre ; n° 4 : pendeloque en jadéite du Mont-Viso ; n° 5 à 7 : pointes de flèches en silex. N° 1, 3 et 4 : dessins C. Nicolas ; n° 2 : d'après Mortillet, 1903 ; n° 5 et 6 : d'après Taylor *et al.*, 1846 ; n° 7 : d'après Bertrand, 1891.

Le mobilier révèle en outre des échanges multiples d'objets et d'idées le long de la façade atlantique. Les rapprochements les plus frappants ont été faits entre les chaînes en or et en argent de Lothéa et des exemplaires provenant du Portugal et d'Espagne<sup>29</sup> (fig. 9, n° 1). Ces chaînes de spirales,

29. A. HERNANDO GONZALO, « La orfebrería durante el Calcolítico y el Bronce antiguo en

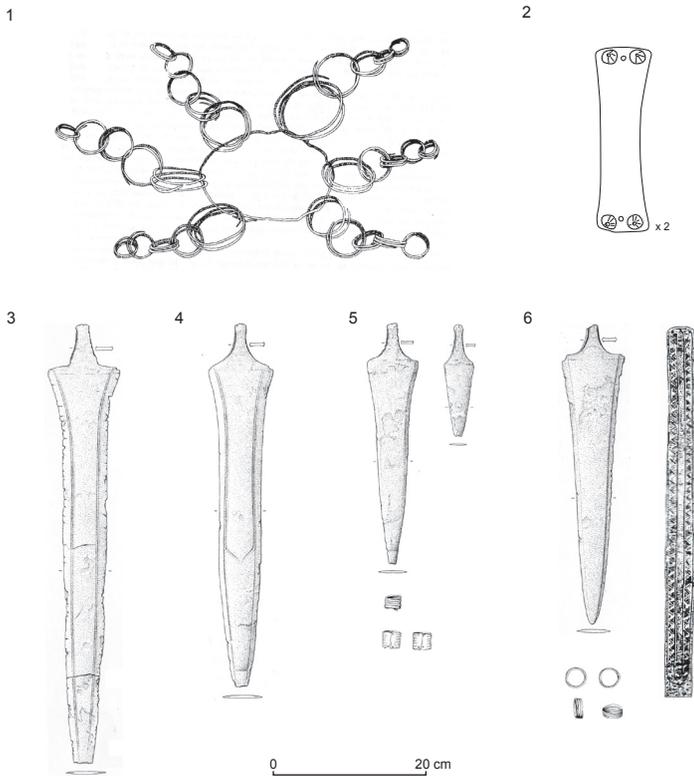


Fig. 9 : Sélection d'armes et de parures en métal de Galice et du nord du Portugal offrant des comparaisons avec le mobilier du tumulus de Lothéa.

N° 1 : chaîne en argent de Antas de Ulla, Pontevedra, Galice ; n° 2 : brassard d'archer en tôle d'or de Vila Nova de Cerveira, Minho, Portugal ; n° 3 : poignard en cuivre arsénié de Pinhal dos Melos, Fornos de Algodres, Beira Alta, Portugal ; n° 4 : poignard de Porto Mouro, Boiro, La Corogne, Galice ; n° 5 : poignards, spirale d'argent et deux cylindres en or de la tombe en ciste d'Atios, Porriño, Pontevedra, Galice ; n° 6 : poignard en cuivre arsénié, bandeau, deux anneaux et deux spirales en or de Quinta da Agua Branca, Vila Nova de Cerveira, Minho, Portugal (poignards d'après Brandherm, 2003, brassard d'après Ambruster, Parreira, 1993, parures d'après Hernando Gonzalo, 1983).

découvertes dans des contextes mal datés en péninsule Ibérique, peuvent être rattachées par leur distribution à une série de parures en or campaniformes découvertes autour de l'estuaire du Tage, de la Galice et entre l'estuaire de la Gironde et le golfe du Morbihan<sup>30</sup>. Cette répartition d'objets d'orfèvrerie est identique à celle d'autres artefacts campaniformes (gobe-

la péninsule ibérica », *Trabajos de Prehistoria*, 40, 1983, p. 85-138 ; C. ÉLUÈRE, *op. cit.*, 1986.

30. C. ÉLUÈRE, *Les ors préhistoriques* (Coll. L'Âge du Bronze en France, 2), Paris, 1982 ; A. HERNANDO GONZALO, *op. cit.*, 1983.

lets, pointes de Palmela)<sup>31</sup>. Les grands poignards de Lothéa (type Quimperlé), par leur forme et leur composition en cuivre arsénié, sont très similaires à certains poignards ibériques (type Quinta da Romeira) et confirment les relations entre la Bretagne et le nord-ouest de la péninsule Ibérique<sup>32</sup> (fig. 9, n° 3 à 6). Enfin des parallèles peuvent être faits entre le brassard d'archer de Lothéa et les exemplaires ibériques (fig. 9, n° 2).

Armes et parures de Lothéa s'inscrivent dans les nombreux changements techniques et culturels qui s'opèrent à la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère le long de la façade atlantique de l'Europe (passage de la métallurgie du cuivre à celle du bronze, morcellement de la culture campaniforme, émergence des cultures de l'âge du Bronze ancien)<sup>33</sup>. La chronologie absolue de ces évolutions reste difficile à percevoir en raison de certains contextes mal datés, de l'imprécision de la courbe de calibration du <sup>14</sup>C et parfois du manque de datations radiocarbone<sup>34</sup> ; cela induit des phasages chronologiques plus ou moins fiables pour les différentes régions de la façade atlantique<sup>35</sup>. En considérant les quelques datations radiocarbone disponibles pour des artefacts en connexion avec Lothéa, on peut attribuer sans ambiguïté cette tombe à la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Compte-tenu de la chronologie du Campaniforme et de l'âge

- 
31. J. BRIARD, J. ROUSSOT-LAROQUE, « Les débuts de la métallurgie dans la France atlantique », dans M. Bartelheim, E. Pernicka, R. Krause (éd.), *Die Anfänge des Metallurgie in der alten Welt / The Beginnings of Metallurgy in the Old World*, Rahden/Wetsf, Verlag Marie Leidorf GmbH (Coll. Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft), 2002, p. 135-160 ; M.P. PRIETO MARTINEZ, L. SALANOVA, « Coquilles et Campaniforme en Galice et en Bretagne : mécanismes de circulation et stratégies identitaires », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, 2009, p. 73-94.
32. J. BRIARD, J.-P. MOHEN, *op. cit.*, 1974 ; D. BRANDHERM, *Die Dolche und Stabdolche der Steinkupfer- und der älteren Bronzezeit auf der Iberischen Halbinsel*, Stuttgart (Coll. Prähistorische Bronzefunde, VI, 12), 2003 ; R. KRAUSE, *Studien zur kupfer- und frühbronzezeitlichen Metallurgie zwischen Karpatenbecken und Ostsee*, Rahden, Leidorf (Coll. Vorgeschichtliche Forschungen), 2003.
33. S. NEEDHAM, « Transforming Beaker Culture in North-West Europe: Processes of Fusion and Fission », *Proceedings of the prehistoric Society*, 71, 2005, p. 171-217.
34. J.-L. VORUZ, « La chronologie absolue du Bronze Ancien », dans C. Mordant, O. Gaiffé (dir.), *Cultures et Sociétés du Bronze Ancien en Europe, 117<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992*, Paris, éd. CTHS, 1996, p. 97-164.
35. C. NICOLAS, C. STEVENIN, P. STEPHAN (à paraître), « L'artisanat à l'âge du Bronze ancien en Bretagne », dans S. Boulud-Gazo, T. Nicolas (dir.), *Artisans et productions à l'âge du Bronze. Approches techniques et sociales, contextes de découvertes, Actes de la Journée de la Société préhistorique française, 8 octobre 2011, Nantes*, Paris, Société préhistorique française.

du Bronze ancien en Bretagne<sup>36</sup>, nous serions enclins à situer la tombe de Lothéa vers le XXII<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

En résumé, la sépulture de Lothéa devait renfermer les restes d'un grand personnage, héritier de la culture campaniforme et fondateur des élites qui régneront par la suite en Bretagne. Elle est sans doute la première d'une série d'une trentaine de tumulus à pointes de flèches, qui se distinguent par leur mobilier particulièrement riche. Ces tombes rares et généralement monumentales sont selon toute évidence celles de l'élite de l'âge du Bronze ancien<sup>37</sup>. Leur distribution suggère qu'elles étaient implantées de façon régulière en Basse-Bretagne, formant sans doute les centres de territoires peu éloignés dans leurs dimensions des pays traditionnels bretons<sup>38</sup>. Le tumulus de Lothéa et ses environs formaient probablement le cœur d'une de ces chefferies. En lien direct avec la mer *via* la Laïta, il marque la sépulture d'un chef dont les réseaux d'échange s'étendaient jusqu'à la péninsule Ibérique.

### La Protohistoire récente : l'âge du Fer

Pour l'âge du Fer, les indices assurés sont des plus modestes. Il s'agit de quatre petites stèles en granite, deux sont grossièrement hémisphériques, les deux autres de plan quadrangulaire et tronc-pyramidales en volume<sup>39</sup>. On en connaît des centaines d'équivalents dans la partie occidentale de la péninsule armoricaine ; ces « stèles » – c'est ainsi qu'on les désigne traditionnellement, même si le vocable est particulièrement inadapté à des monuments bas – signalent l'emplacement de tombes isolées ou de petites nécropoles. Les quelques tombes fouillées qui ont livré de tels monuments invitent à en situer la réalisation dans un arc chronologique assez large, courant du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. avant notre ère<sup>40</sup>. Leur intérêt principal est de documenter une occupation à cette époque charnière entre les premier et second âges du Fer, sans qu'on ne puisse rien dire de précis de cette occupation.

---

36. S. NEEDHAM, *op. cit.*, 2000 ; L. SALANOVA, « Chronologie et facteurs d'évolution des sépultures individuelles campaniformes dans le nord de la France », dans L. Salanova, Y. Tchérémissinoff (dir.), *Les sépultures individuelles campaniformes en France* (suppl. à *Gallia Préhistoire*, 41), Paris, 2011, p. 125-142 ; C. NICOLAS, C. STEVENIN, P. STEPHAN, *op. cit.*, à paraître.

37. J. BRIARD, *op. cit.*, 1984.

38. C. NICOLAS, *op. cit.*, 2013.

39. P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. 29. Le Finistère*, 2<sup>e</sup> éd., revue et augmentée, Paris, 2010, p. 163 (Clohars-Carnoët) et 394 (Quimperlé).

40. L'ouvrage de P.-R. GIOT, M.Y. DAIRE, *Les stèles de l'âge du Fer dans le Léon*, Rennes, 1989, constitue la meilleure introduction à la question.

Certains des enclos et enceintes repérés par prospection doivent sans doute se rapporter à l'âge du Fer, sans d'ailleurs être nécessairement contemporains des stèles : le grand développement des enclos dans l'ouest de la Gaule indépendante est plutôt daté des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant notre ère, qui coïncident avec une progression considérable de la mise en culture des territoires. Le problème, nous l'avons dit dès l'introduction, est de dater ces structures dont la morphologie est sujette à des variations mineures. En soi, l'association de certains talus et de stèles de l'âge du Fer ne prouve rien. On a par exemple proposé de reconnaître dans un complexe de talus situé dans la partie méridionale de la forêt, dans une zone de hauteur délimitée par des ruisseaux encaissés se jetant dans la Laïta, une résidence aristocratique gauloise, un *aedificium* pour reprendre le vocable employé par César<sup>41</sup> ; le seul argument chronologique avancé était précisément le voisinage d'une stèle de l'âge du Fer. La proximité est toute relative et la proposition d'autant plus fragile que le plan, tel qu'il peut être appréhendé à partir de relevés assez sommaires, peut renvoyer à l'âge du Fer comme au Moyen Âge, et les probables élévations en pierre de l'habitat, matérialisées par des talus, ne sont pas incompatibles avec une datation laténienne. On ne saurait donc conclure en l'absence de fouilles.

### La période romaine

La période romaine nous conduit sur un terrain plus ferme. Le territoire examiné ici peut être inscrit dans un espace politique bien défini, puisqu'on s'accorde à penser que la rive droite de la Laïta appartient à la *civitas* des Osismes.

La forêt a livré les vestiges d'une *villa*. Identifié dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. près de l'allée dite des Grands Buis, sur un plateau dominant la Laïta, grâce à la présence d'élévations encore perceptibles et de tuiles en surface, un balnéaire a fait l'objet de sondages en 1978, après des défrichements de l'ONF portant sur 3 000 m<sup>2</sup> ; de son existence, on peut déduire la présence d'une *villa* dont des vestiges ténus ont été observés alors, par des prospections de surface. Elle était enclose par une enceinte dont une portion a été mise au jour lors du même sondage<sup>42</sup>.

Ce petit *balneum* – le vocable de thermes doit être réservé à des

---

41. Rémy TOUPIN, « *Aedificium*, stèle et enceintes dans la forêt de Carnoët », *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient*, 39, 2010-2011, p. 87-100.

42. R. SANQUER, s.v. Quimperlé, forêt de Carnoët, « Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1978) », *BSAF*, CVI, 1978, p. 76-79 ; A. LE BOT, *Les thermes gallo-romains en Armorique*, Saint-Malo, 2003, p. 89-90 ; P. GALLIOU, *op. cit.*, 2010, p. 394-395.

édifices publics munis d'une palestra – s'inscrit dans des séries régionales très étoffées (fig. 10). Il se divise en deux parties égales, qui comportent les salles nécessaires au circuit de bain : au nord, une assez vaste salle froide, comportant à l'est une grande baignoire ; au sud, se trouvaient les pièces chauffées ; celle de l'angle sud-ouest, directement chauffée par le *prae-furnium* extérieur, était la salle chaude, tandis que la pièce de l'angle sud-est, plus vaste, était une salle tiède (*tepidarium*). Il n'y a là rien que de très courant ; tout au plus est-on en droit de s'étonner de l'absence d'un véritable vestiaire, mais certains cloisonnements de la salle froide n'ont peut-être pas été perçus au moment de la fouille.

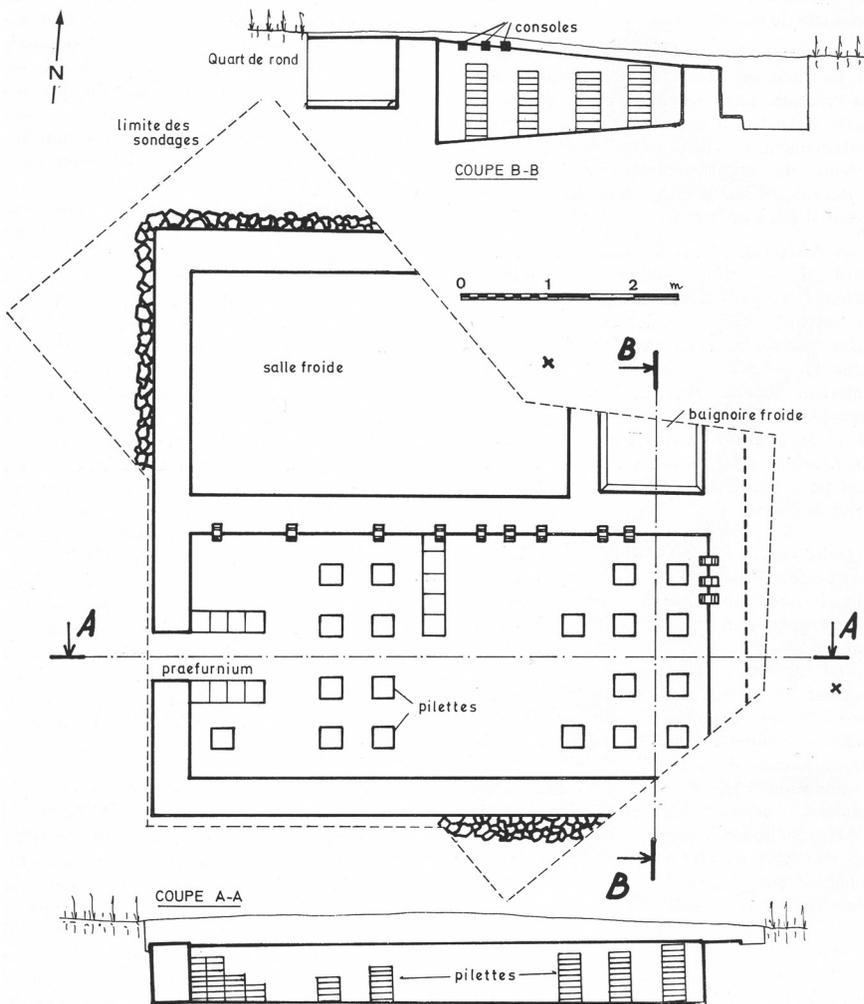


Fig. 10 : Plan du *balneum* des Grands-Buis (d'après R. Sanquer, 1978).

Seul élément un tant soit peu original, le système de chauffage (fig. 11). Pour permettre à l'air chaud de remonter le long des parois, des consoles en terre cuite étaient fixées dans les murs, et, grâce à deux encoches, supportaient deux briques placées face à face, qui formaient ainsi un conduit. Anne Le Bot, à qui l'on doit une étude d'ensemble des thermes et balnéaires de la Bretagne romaine, a confirmé qu'il s'agit là de la seule occurrence régionale de cette technique<sup>43</sup>, et les travaux d'Alain Bouet sur les matériaux de construction des thermes de Gaule narbonnaise ne signalent rien d'équivalent<sup>44</sup>.

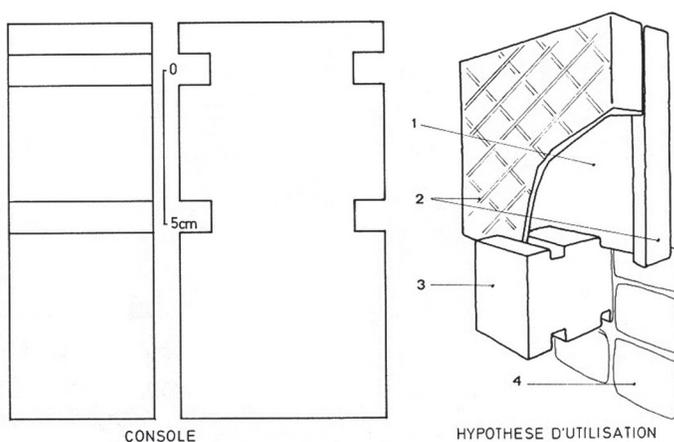


Fig. 11 : Dessin d'une console et proposition de restitution des conduits d'air chaud du *balneum* (d'après R. Sanquer 1978). Le conduit (n° 1) est formé par deux tuiles accolées (n° 2), qui reposent sur une console (n° 3) fichée dans le mur (n° 4).

Assez nombreux sont, en Bretagne, les établissements domestiques établis en bordure de ria ; mais contrairement aux balnéaires de Plomelin, sur la ria de l'Odet, et de la Porte-Neuve, à Riec-sur-Belon, sur la ria du Belon, le bâtiment de Carnoët n'entretient pas de rapports directs avec le fleuve. On fait à juste titre de la *villa* le corollaire et la conséquence de l'apparition de la ville, et l'on note que la plupart des *villae* se trouvent dans l'environnement d'établissements urbains auprès desquels ils peuvent écouler leurs surplus. Tout cela est juste, mais on en saurait déduire de la présence d'une *villa* à cette emplacement aucune conclusion ferme sur

43. A. LE BOT, *Les thermes gallo-romains en Armorique*, Saint-Malo, 2003, p. 90.

44. A. BOUET, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule narbonnaise*, Bordeaux, 1999.

l'ampleur et le statut du site de Quimperlé dans l'Antiquité. Qu'il y ait eu une agglomération en situation de premier gué sur la Laïta apparaît très vraisemblable ; que cette agglomération ait déjà mérité le titre de ville est on ne peut plus douteux. Quimperlé ne fut en tout cas pas, pour autant que nous le sachions, un *vicus* : ce titre, qui ne pouvait être concédé que par les autorités civiques et impliquait une certaine monumentalité, ne peut être employé sans preuve épigraphique.

## **Conclusion**

Au terme de ce panorama des vestiges archéologiques de la forêt de Carnoët, quelques points saillants émergent. La pérennité de la forêt a permis la préservation de nombreuses structures terroyées en élévation (talus, enceinte, tumulus). Ces structures relativement modestes sont rarement conservées ou alors fortement arasées à l'heure actuelle du fait de la mécanisation de l'agriculture. La forêt de Carnoët, comme ailleurs en Bretagne les landes montagneuses, les îles ou certaines franges littorales, constitue un véritable conservatoire archéologique à ciel ouvert où il serait loisible de développer une véritable archéologie du paysage.

Afin d'appréhender dans leur globalité ces vestiges archéologiques, des relevés topographiques précis pourraient être réalisés. L'idéal serait que l'ensemble du secteur fasse l'objet d'une couverture Lidar (à l'instar de ce qui a été fait pour le camp d'Artus à Huelgoat<sup>45</sup>), complétée ponctuellement avec des relevés au sol à l'aide de tachéomètres. On ne peut qu'encourager les gestionnaires de l'ONF à inspecter les zones érodées ainsi que les chablis après les tempêtes susceptibles de livrer quelques éléments de mobilier et donc de révéler des indices de sites.

Enfin, le principal point d'achoppement reste le recalage chronologique de la majorité de ces vestiges dont l'âge peut s'échelonner théoriquement entre la Protohistoire et le Moyen Âge. Ce problème ne pourra être levé en l'absence de campagnes de sondages.

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier Philip de Jersey (Guernsey Museum) pour nous avoir transmis plusieurs documents des archives de J. W. Lukis à propos du tumulus de Lothéa et nous avoir autorisés à les utiliser dans cette publication.

---

45. Ce document remarquable a été publié dans F. MALRAIN, M. POUX, *Qui étaient les Gaulois ? Catalogue de l'exposition « Gaulois : une expo renversante »*, Paris, 2011.

